

# Faut-il montrer des images amateurs choquantes ?

Les vidéos choquantes, prises avec des smartphones, ont envahi les réseaux sociaux et les médias depuis les attentats du 13 novembre à Paris et ceux du 21 mars à Bruxelles. Les rédactions font face à un dilemme : faut-il ou non montrer ces innombrables vidéos tournées par des témoins ? Pourquoi les rédactions les utilisent-elles ? Dans quelles conditions ? S'agit-il toujours d'information ou sombre-t-on dans le voyeurisme ? Les rédactions laissent-elles suffisamment de place à l'éthique ? Des enjeux financiers se cachent-ils derrière la diffusion de ces images ? Quelles sont les limites fixées par la loi ?

## Pourquoi de plus en plus d'images vidéos amateurs circulent-elles dans les médias ?

La multiplication des mobiles constitue la première raison : il y a aujourd'hui plus de deux milliards de smartphones en circulation dans le monde. La qualité des images fixes ou vidéo, prises avec les téléphones mobiles ou les tablettes, s'est également considérablement accrue, de même que la facilité de transmission des images, avec le développement de la 4G et d'applications de transfert (Wetransfer), de la diffusion en temps réel (Periscope), et bien sûr des réseaux sociaux.

Muni d'un smartphone, chaque témoin d'un événement peut devenir émetteur et transmetteur d'images. Il peut les diffuser sur ses réseaux sociaux personnels ou/et les transmettre à un ou plusieurs médias, qui sera(ont) ou non intéressé(s).

**Attention** : pouvoir être émetteur d'information ne signifie pas que tout le monde est journaliste ! Le journaliste aura précisément la mission de traiter l'information qui lui aura été ainsi transmise :

- 1) vérifier son authenticité, sa fiabilité, sa pertinence
- 2) mesurer son intérêt, la hiérarchiser, la contextualiser
- 3) la mettre en forme, l'expliquer

## Dans quelles situations les rédactions les utilisent-elles ?

Lorsqu'un événement important mais imprévisible se produit à un endroit donné, il n'y a pas forcément de journaliste professionnel présent sur place immédiatement. Il est en revanche désormais de plus en plus fréquent que des témoins aient le réflexe de prendre des images. Celles-ci peuvent s'avérer des documents intéressants pour les médias. Et ceux-ci pourront d'autant moins s'abstenir de les diffuser si elles contiennent véritablement de l'information et qu'elles sont déjà présentes sur les réseaux sociaux !

Lors d'événements dramatiques, au retentissement international, comme les attentats de Paris ou de Bruxelles, les médias d'information peuvent difficilement ne montrer aucune image. Or celles prises par des non professionnels, présents par hasard, peuvent parfois être les seules disponibles, ou apporter un éclairage

particulier. Il convient alors d'en prendre connaissance et de déterminer si elles présentent un intérêt à être diffusées, si elles sont fiables et si elles respectent les règles déontologiques et légales. C'est en règle générale et en dernier ressort au rédacteur en chef qu'il appartient de décider de leur diffusion.

Les journalistes peuvent effectuer eux-mêmes la recherche de ces documents auprès des riverains ou des témoins. Il arrive aussi que les rédactions reçoivent des propositions spontanées.

Les vérifications d'authenticité des images ainsi fournies aux rédactions sont fondamentales. Des logiciels spécifiques sont utilisés dans ce but. Mais des erreurs peuvent encore se produire.

## **Information ou voyeurisme ?**

Le choix des images et le traitement qui en est fait par les médias peuvent tracer une limite entre information et voyeurisme. La devise de Paris Match, « le poids des mots, le choc des photos » explicite la ligne éditoriale de ce magazine, et rappelle que l'image nous renvoie vers l'émotion quand les mots nous ramènent vers la raison, l'analyse et la compréhension.

Le traitement des attentats de Bruxelles, avec les mêmes images mais des mises en scène différentes selon les télévisions, nous emmène selon les cas du côté émotionnel (et donc plutôt du voyeurisme) ou du côté intelligible (celui de l'information). Ainsi, une chaîne de service publique a choisi de raconter le fil des événements en s'appuyant sur des documents amateurs. Autre choix éditorial pour une chaîne d'information continue : elle a diffusé en boucle les mêmes images, après avoir divisé l'écran en quatre parties, complexifiant ainsi la compréhension possible et augmentant le degré de stress du téléspectateur<sup>1</sup>. L'impact est d'autant plus fort que, selon le sémiologue Denis Bertrand, « l'image amateur renforce l'effet de réalité, donne le sentiment d'immersion dans le réel ».

## **Des enjeux financiers ?**

L'utilisation d'images amateurs - souvent gratuites - peut présenter un intérêt financier pour les médias, alors qu'en presse écrite, « tous les magazines ont vu leur budget photo divisé par 8 ou 10 en 20 ans »<sup>2</sup>. À l'inverse, certains peuvent être tentés de vendre à prix d'or des images exclusives à certains médias. Mais à de rares exceptions près, cette tentation est illusoire : les médias n'achètent généralement pas de tels documents. Les médias britanniques ont cependant des pratiques différentes des médias français.

Disposer d'images lors d'un événement comme les attentats est en revanche un enjeu d'audience fondamental pour les télévisions, et particulièrement les chaînes d'information continue. Sur l'ensemble de la journée du 21 mars, BFMTV a obtenu 6,4% de part d'audience en moyenne, la plaçant ainsi comme cinquième chaîne française ce jour là. Elle était même en tête de l'audience télé en France entre 9h et 12h, avec 24,3% d'audience

## **Où sont les limites ? L'éthique et la loi**

L'utilisation d'images choquantes, d'amateurs ou de professionnels, s'avère un problème de plus en plus prégnant. Le premier devoir des médias et des journalistes est d'informer, de montrer la réalité. Quand celle-ci est particulièrement violente, jusqu'où doit aller ce devoir d'information ? L'éthique et la loi imposent comme limites de respecter la dignité humaine et le droit à l'image de chacun.

La presse écrite française montre de ce point de vue beaucoup plus de retenue que son homologue anglo-saxonne, comme en témoigne la parution en Unes des journaux britanniques, 24 heures avant celles des français, de la photo d'Aylan, cet enfant syrien mort sur une plage de Turquie, à l'automne 2015.

Pierre Sauvey,  
Club de la presse, Bordeaux

- 1 <http://leplus.nouvelobs.com/contribution/1498016-attentats-de-bruxelles-amateurs-reporters-le-contexte-des-images-reste-flou-prudence.html>
- 2 <http://www.odi.media/wp-content/uploads/2015/12/Petit-de%CC%81jeuner-photo-journalisme.pdf>

